



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 30 octobre au 29 novembre 2024

Propriétaire	Olivier Metry
Parcelle N°	60
Adresse	Route de la Gare 10
Nombre d'arbres	1
Essence	Tilleul
Motif	Arbre sec
Compensation	oui
Essence	1 Erable Champêtre

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité